

Union européenne

Dossier réalisé par Olivier le Bussy

- Après cinq mois de tergiversations britanniques, les négociations du Brexit semblent se débloquer.
- Les positions sur les droits des citoyens et la facture britanniques se sont rapprochées.

En revanche, sur la frontière irlandaise, c'est l'impasse.

La tactique de négociation des Européens semble porter ses fruits

L'horloge tourne. On a perdu le compte du nombre de fois où le négociateur en chef du Brexit pour l'Union européenne, Michel Barnier, a utilisé cette expression, reprise et déclinée, par à peu près tous les dirigeants européens. Le bruit du mécanisme de l'horloge devient assourdissant, depuis l'ultimatum posé à Londres par le président du Conseil européen, Donald Tusk, le 24 novembre dernier. Le Polonais a donné dix jours – soit jusqu'à ce lundi 4 décembre – aux Britanniques pour avancer sur les trois dossiers prioritaires du processus de séparation (lire ci-contre). A savoir : les droits des citoyens de l'Union européenne vivant au Royaume-Uni, après le Brexit; la question des engagements financiers de Londres envers l'Union, et, *last but not least*, ce qu'il adviendra de la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, après le 29 mars 2019. La Première ministre britannique, Theresa May, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, feront le point sur l'avancement des travaux, lors d'un dîner de travail, ce lundi, à Bruxelles.

Tant du côté européen que britannique, on confirme que les positions des deux parties se sont considérablement

rapprochées, au moins sur les citoyens et la facture britannique, même si le diable reste caché dans les détails. L'équation de la frontière irlandaise paraît pour l'heure insoluble. Il faudra attendre ce lundi pour voir quelles propositions effectives présentera M^{me} May.

Cinq mois de tergiversations

Une chose est en tout cas certaine : les Britanniques ont mis le pied sur l'accélérateur, après des mois de tergiversations. Le gouvernement de Theresa May est impatient de passer à la phase 2 des négociations, sur la période de transition post-Brexit et l'avenir de la relation, principalement commerciale, entre leur pays et l'Union. Or, ce n'est que s'ils constatent que des avancées significatives ont été enregistrées dans la phase 1 que les chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-sept décideront d'ouvrir la phase 2, lors

du sommet européen des 14 et 15 décembre prochains.

Il aura fallu attendre cinq mois pour débloquer les négociations. Pour cause d'impréparation britannique, glissement-on, à Bruxelles. Parce que le travail des négociateurs britanniques a été affecté par un contexte politique défavorable : sortie affaiblie des législatives anticipées de juin à l'issue desquelles son parti conservateur a perdu la majorité absolue, Theresa May a dû composer avec les *tories* partisans d'un Brexit "*dur*", et rétifs à toute concession. Mais aussi, soupçonne-t-on dans l'Union, parce que Londres a cherché à tester la solidité du front commun européen en faisant traîner les choses en longueur, particulièrement le dossier de la "facture du Brexit" – ce dont on se défend, côté britannique. "*C'est évident*", estime en revanche une source européenne de haut rang. "*Mais ils ont été surpris par l'unité affichée par les Vingt-sept. Et à vrai dire, moi aussi.*"

Les Britanniques sont rattrapés par la réalité

La stratégie européenne de "séquençage" semble avoir porté ses fruits. Les Britanniques auraient voulu mener de concert les négociations des phases 1 et 2. Les Européens n'ont eu de cesse de souligner qu'il fallait faire les choses dans le bon ordre. Quelques personnalités britanniques, dont le secrétaire d'Etat au Brexit David Davis, ont laissé entendre que le Royaume-Uni n'écarterait pas l'option d'un *no deal*, un Brexit désordonné. La menace était peu crédible.

Finalement, les Britanniques se sont pliés à la méthode et au calendrier fixés par l'Union. "*Ce sont eux qui sont proches de la falaise*", fait observer une source européenne. Les effets du futur Brexit se font sentir sur l'économie. Les prévisions de croissance du Royaume-Uni pour 2017 ont été abaissées de 2 à 1,5 %, l'inflation dépasse 3 % à la suite de la dépréciation de la livre sterling, le business britannique donne des signes de nervosité. "*Ils avaient le sentiment que tout allait bien se passer, mais ils sont rattrapés par la réalité*", constate la même source.

Le dossier de la frontière irlandaise reste une équation insoluble

Eclairage Olivier le Bussy

Petit à petit, négociateurs britanniques et européens ont rapproché leurs positions sur les principaux dossiers du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Cependant, vu de Bruxelles (et des autres capitales de l'Union), le compte n'y est pas encore. Passage en revue de ce qui est en voie de règlement, et de ce qui continue à poser problème.

1 Les engagements financiers du Royaume-Uni envers l'Union européenne

Les négociateurs britanniques et européens ont passé le budget européen 2014-2020, les financements de programmes et autres garanties de prêts "ligne par ligne" pour chiffrer les engagements financiers du Royaume-Uni envers l'Union, auxquels s'ajoute le paiement des retraites des fonctionnaires européens britanniques. La presse britannique a annoncé, en milieu de semaine dernière, qu'un accord avait été trouvé entre les deux parties, évoquant une "facture" britannique comprise entre 45 et 55 milliards d'euros. Ni à Londres, ni à Bruxelles, on n'a souhaité confirmer cette information. Il faut affiner les détails, mais a priori, ce dossier n'est plus un obstacle.

2 Les droits des citoyens de l'UE résidant au Royaume-Uni après le Brexit

Un accord semble également à portée de main en ce qui concerne la préservation des droits, après le Brexit, des quelque 4,5 millions de ressortissants de l'Union installés outre-Manche – dossier lié aux droits des 3 millions de Britanniques vivants dans l'UE. Des questions subsistent. Le Royaume-Uni garantira-t-il les mêmes droits aux enfants de ressortissants européens qui naîtront sur son sol après le Brexit ? Les

Européens résidant outre-Manche verront-ils leurs droits garantis par la Cour de justice de l'UE ? M^{me} May avait laissé entendre que les juges britanniques devraient se référer à la jurisprudence de la CJUE, mais l'ambiguïté de la position britannique persiste.

3 Eviter l'érection d'une frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord

Le 30 mars 2019, l'Irlande du Nord, partie du Royaume-Uni, sera sortie de l'Union européenne; l'Irlande, en sera toujours membre. Ni les Européens, et au premier chef les Irlandais, ni les Britanniques ne souhaitent la réinstallation d'une frontière "dure" entre les deux Irlandes, vu les liens très étroits, économiques, mais pas seulement, entre les deux parties de l'île. "Il faut résoudre le problème, très complexe, de l'engagement demandé par l'Irlande et les Vingt-six de permettre la préservation de l'accord (de paix) du Vendredi saint et la poursuite des relations commerciales entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, entre l'Irlande et le Royaume-Uni sans fardeau administratif ou tarifs qui mettraient quantité de secteurs de l'économie irlandaise en grande difficulté", a indiqué le commissaire européen (irlandais) à l'Agriculture, Phil Hogan, à "La Libre", mercredi.

Problème : le Royaume-Uni a décidé de sortir de l'Union douanière et du marché européen. Aussi, une commission parlementaire britannique a-t-elle reconnu, vendredi, qu'il serait impossible de maintenir

une frontière irlandaise "sans friction". "C'est le sujet le plus épineux", confirme une source européenne. "Les Britanniques ne veulent pas d'une frontière dure, mais ils ne nous disent pas comment ils comptent l'éviter ? C'est à eux de trouver la solution. Ce sont eux qui partent."

Une porte de sortie pourrait être l'octroi, par Londres, d'un statut spécial à l'Irlande du Nord, qui resterait dans le marché unique et l'Union douanière, mais le gouvernement britannique ne veut pas entendre parler de cette option, qui, selon lui, perturberait le marché intérieur du Royaume-Uni.

Une partie de la solution tient dans le niveau de convergence réglementaire entre le Royaume-Uni et l'Union après le Brexit. Plus il sera élevé, plus la circulation des biens et marchandises sera facilitée, mais le Royaume-Uni devra céder de sa souveraineté – ce qui va à l'encontre de l'esprit qui a présidé au Brexit. Bref, il faut trouver l'équilibre.

Raison pour laquelle "c'est une question qui ne pourra être discutée que lors de la phase 2 des négociations", sur la future relation commerciale entre l'Union et Londres, défend une source britannique. Oui mais : l'Irlande menace de mettre son veto au passage à la phase 2 des négociations, si Londres ne donne pas de garantie écrite qu'il n'y aura pas de frontière dure. En visite à Dublin vendredi, le président du Conseil européen Donald Tusk a exprimé la solidarité des Vingt-six avec l'Irlande. "Permettez-moi de le dire très clairement. Si l'offre britannique est inacceptable pour l'Irlande, elle le sera aussi pour l'UE", a averti le Polonais.